

En Côte-d'Or à Santenay , le 23 janvier 2010

Les "Grumeurs" solidaires

SANTENAY. Chapitre de Saint-Vincent

Les Grumeurs en selle

Placée sous l'égide de la confrérie des Grumeurs, la Saint-Vincent de Santenay s'est déroulée en plusieurs épisodes.

À l'issue de la messe, célébrée en l'église Notre-Dame-du-Rosaire par l'abbé Duverne et « orchestrée » par les chants de La Murisaltienne et les trompes de chasse de Nevers, les Grumeurs en tenue d'apparat de velours rouge, ont porté le saint à sa nouvelle demeure, le château de La Créé. Suivis par une foule nombreuse, ils sont montés en procession à Santenay-le-Haut, empruntant le chemin des Grands Murs qui serpente entre les vignes.

Saveurs et chansons bourguignonnes

Accueillis au château par les maîtres des lieux à qui ils remettaient la précieuse statuette, les Grumeurs procédaient aux premières intronisations de la journée (voir encadré).



Les intronisés de ce chapitre 2010 de la Saint-Vincent des Grumeurs de Santenay. Photo SDR

Un banquet, présidé cette année par un champion d'origine bourguignonne, Bernard Thévenet, célèbre cycliste deux fois vainqueur du Tour de France en 1975 et 1977 (pas étonnant : il est né au lieu-dit « Le Guidon » !), rassemblait ensuite 145 convives autour des tables de la salle des fêtes. Comme le veut la coutume, le succulent repas, cuisiné par le chef autunois Jean Millot et son équipe, était ponctué des joyeux chants

des chœurs de « La Vigne... Ô Vin » et des sonneries solennelles des trompes des « Échos de la plaine ». Une superbe ambiance tout au

long de ce nouveau chapitre des Grumeurs de Santenay !

À l'heure des intronisations, on appelait sur scène les candidats du jour qui,

Les nouveaux intronisés

Au domaine de La Créé : M. et Mme Ryhiner ; Nicolas Perrault.

Au cours du repas : Bernard Thevenet, champion cycliste. Marion Saüquère, ingénieur à Beaune. Miranda Goethals, directrice d'école en Belgique. Gregor Herse, juriste allemand.

Bernard Thevenet présidait le banquet des Grumeurs pour le chapitre de Saint-Vincent

sous les applaudissements et les bans bourguignons, étaient adoués « par saint Vincent, patron des vigneron, par Philippe-le-Hardi, premier ambassadeur des vins de Santenay » et venaient ainsi grossir le peloton très international des Grumeurs.

Un geste solidaire

Au cours du repas, un jéroboam de Santenay Blanc Beaurepaire 2008, offert par la confrérie, était mis en vente au profit des sinistrés d'Haïti. La somme ainsi récoltée (1 400 €) sera confiée à une association qui s'occupe d'enfants orphelins, en vue de reconstruire un orphelinat détruit par le séisme.